

# Relevé de décisions

réf. **Bulac/08/024** Affaire suivie par Marie-Lise Tsagouria тél. +33 (0)1 53 46 15 60 мél. marie-lise.tsagouria@bulac.sorbonne.fr

DATE	27 mai 2008
------	-------------

Conseil scientifique du 14 décembre 2007

PARTICIPANTS Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT

Olivier de BERNON
Peter COLVIN
François DÉROCHE
Gérard FUSSMAN
Pierre GONNEAU
Bernard HOURCADE
Françoise HOURS
Denis MATRINGE
Éric MEYER
Cheng PEI
Éric SEIZELET

Jan Just WITKAM Xiaohong XIAO-PLANES

Jean-Louis TRIAUD

EXCUSÉS Gilles DELOUCHE

Jean-Pierre DRÈGE Maurice GARDEN Antoine MARÈS Petra WERNER Isabelle NECTOUX
Daniel RENOULT

Raymond DELAMBRE

Francis RICHARD Marie-Lise TSAGOURIA

PROCHAINE RÉUNION 6 juin 2008 à 9h30

à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

60, rue de Wattignies, Paris 12ème

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation des membres du conseil scientifique
- 2. Élection du président du conseil scientifique
- 3. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2007
- 4. Avancement général du projet
- 5. La bibliothèque numérique : rapport au conseil scientifique
- 6. Projets de conventions de partenariat avec l'INHA et la BDIC
- 7. Point sur la préparation du colloque
- 8. Questions diverses



## 1. Présentation des membres du conseil scientifique

Le conseil scientifique a été largement renouvelé lors du conseil d'administration du 15 novembre 2007 : 13 membres ont été reconduits pour un second mandat, 5 ont été nouvellement nommés, 2 sont en cours de leur premier mandat.

Un tour de table, conduit par Gérard Fussman, doyen d'âge, permet à chacun de se présenter.

## 2. Élection du président du conseil scientifique

Après avoir présidé trois ans le conseil scientifique de la BULAC, Maurice Garden ne souhaite pas se représenter.

Éric Meyer est candidat à cette fonction. Après avoir rendu hommage au travail accompli par Maurice Garden, il précise que lui-même est associé depuis l'origine au projet BULAC, en tant que vice-président en charge du projet côté INALCO, en tant que membre du conseil d'administration de la BULAC pendant trois ans, en tant que président du groupe de travail sur la politique documentaire pour la Haute-Asie, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est, le Pacifique et l'Océanie et enfin en tant que membre de la cellule de coordination BULAC-INALCO pour la préparation des espaces communs aux deux établissements. Il ne se positionne pas en tant que membre de l'INALCO, mais bien en participant enthousiaste et actif du projet BULAC. Il rappelle également qu'il a dirigé le Centre pour l'étude de l'Inde et de l'Asie du Sud de l'EHESS et qu'il a appris le cinghalais à la SOAS, où il a été convaincu de l'intérêt d'avoir la bibliothèque au cœur de l'établissement. Il a vécu le déménagement avenue du Président-Wilson et perçoit le problème que peut représenter le déménagement de l'EHESS à Aubervilliers. Il prendra sa retraite l'année prochaine et sera donc très disponible et actif pour s'investir dans le conseil scientifique de la BULAC.

Éric Meyer est élu président du conseil scientifique avec 12 oui et 3 bulletins blancs.

### 3. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2007

Le compte rendu de la séance du 15 juin 2007 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil souhaite que ses comptes rendus, après validation, soient envoyés systématiquement au conseil d'administration et réciproquement.

### 4. Avancement général du projet

Daniel Renoult donne les informations concernant le calendrier du bâtiment, le vote du programme d'activité et du budget 2008 : du point de vue du projet, tout se déroule normalement. La discussion doit néanmoins être réouverte pour la localisation de certaines collections, en lien avec le projet d'Aubervilliers ; il souligne toutefois le travail déjà fait sur les données numériques et l'importance de continuer à travailler en bonne intelligence. Il rappelle que la BULAC est la bibliothèque de France qui fait la plus belle part aux chercheurs en leur permettant de venir organiser des séminaires avec leurs étudiants au milieu des livres. La question du calendrier et de l'inscription des projets dans le temps sont également fondamentales.

Pour Gérard Fussman, la volonté de l'EHESS et de l'EPHE de partir à Aubervilliers et les hésitations de l'EFEO posent clairement problème pour la définition du futur statut de la BULAC.

Daniel Renoult considère que rien n'empêche la BULAC de disposer d'un statut de bibliothèque universitaire de plein droit, quels que soient ses partenaires. La perspective d'un EPA s'éloigne en raison du contexte général de la loi LRU, mais il y aura sans doute modification du statut des bibliothèques universitaires, dans un sens qui pourrait être profitable à la BULAC.



Pierre Gonneau demande si la BULAC bénéficie de l'augmentation des crédits annoncée pour les universités. Daniel Renoult confirme que la tutelle a fait la preuve de son intérêt pour le projet en augmentant la subvention 2008 de 7 % par rapport à celle de 2007.

François Déroche est membre du conseil scientifique de l'EPHE. Il rapporte que le départ de l'EPHE vers Aubervilliers fait problème au sein de l'établissement. Il a lui-même fait partie du comité des orientalistes et a toujours prôné la création d'une bibliothèque sur le modèle de la SOAS. Il lui semble tout à fait envisageable de distinguer l'avenir de certaines collections de la localisation du siège de l'EPHE.

Concernant l'EFEO, Olivier de Bernon affirme qu'elle reste partenaire de la BULAC. Cependant le statut des membres de l'EFEO ayant changé, ils sont maintenant amenés à enseigner à l'EPHE ou à l'EHESS, ce qui a créé des liens nouveaux entre ces établissements. Franciscus Verellen a par ailleurs initié le rapprochement d'une trentaine d'institutions européennes afin de mettre en valeur les bibliothèques de l'EFEO en Asie, ce qui suppose aussi une composante bibliothèque forte à Paris, le tout devant par ailleurs s'articuler avec la logique du pôle Iéna (Musée Guimet + Musée du Quai Branly + Maison de l'Asie). L'EFEO a donc mis sur pied un groupe de travail interne pour évaluer de quelle manière maintenir au mieux sa participation dans la BULAC.

Denis Matringe distingue fortement sa position personnelle de celle de l'EHESS. En tant que chercheur CNRS, il n'est pas associé au fonctionnement de l'EHESS et ne participe à aucune de ses instances dirigeantes. Considérant la dégradation des relations entre la Maison des sciences de l'Homme et l'EHESS, il est à supposer que la MSH n'ira pas à Aubervilliers et que l'EHESS devrait opter pour le transfert de la plus grande partie de ses collections sur le nouveau site. Il souligne la fracture croissante entre les chercheurs du CEIAS, les uns visant plutôt l'Île Seguin, les autres Aubervilliers, tous étant au fond d'accord pour que rien ne bouge, lui-même étant fort isolé en souhaitant transférer l'ensemble des ouvrages à la BULAC.

Xiaohong Xiao-Planes pense que les collections du CECMC n'iront sans doute pas à la BULAC ou du moins pas entièrement. Elle voit en revanche l'intérêt de partager des ressources électroniques, d'utiliser les salles de groupe de la BULAC pour organiser des séminaires et de compter sur le recrutement par la BULAC de personnels spécialistes.

Daniel Renoult insiste pour que l'on ne compromette pas la réussite d'un projet scientifique dont tout le monde a souligné l'importance. La BULAC ne peut rien face aux logiques identitaires des établissements, mais il faut essayer de voir ce qui serait le mieux pour les chercheurs français <u>et</u> étrangers et de faire preuve de sagesse face aux exemples désastreux d'appropriation de collections par certains centres de recherche. Il rappelle que d'ici un an, il faudra avoir décidé précisément de ce qui déménage à la BULAC. Il souligne également la nécessité d'avoir les moyens de ses ambitions et de disposer de la puissance logistique correspondante.

Gérard Fussman approuve ces propos, en rappelant qu'il a vu beaucoup de projets naître et mourir, mais que, tant que les marchés de travaux ne sont pas notifiés, rien n'est sûr. Pour avoir fait le compte des indianistes à Paris, il en a trouvé une quantité étonnante, mais quasi invisible, car ils ne se parlent pas, ne travaillent pas ensemble et leurs enseignements sont peu connus : les possibilités sont très grandes, mais annulées par la dispersion. Si l'on poursuit dans cette voie, la dispersion va s'accentuer, l'attractivité pour ces disciplines baisser encore et certaines d'entre elles, en perte de vitesse, disparaîtront. Pour pallier la remise en cause du projet scientifique de la BULAC, il propose de réorienter le colloque sur le destin des études orientalistes en France.

Jean-Louis Triaud abonde également dans ce sens, en prenant l'exemple de la dispersion des africanistes. Après avoir un temps envisagé de rejoindre la BULAC, la logique identitaire l'a emporté dans tous les établissements, notamment à Paris 1. Néanmoins la BULAC dispose d'un atout majeur : sa situation géographique au centre de Paris. Si elle maintient ses positions, on continuera à discuter avec elle en tant qu'acteur incontournable et il y aura nécessairement ralliement sous une forme ou une autre (transfert de fonds, réseau...).

Cheng Pei met l'accent sur la logique de bibliothèque qui ne peut se constituer que dans le temps, avec de véritables professionnels. La Bibliothèque nationale de France est particulièrement satisfaite d'avoir



enfin identifié un interlocuteur de taille avec lequel discuter de politique documentaire dans le domaine des langues « rares », pour lesquelles il est difficile d'avoir des spécialistes.

Éric Seizelet est chagriné par les incertitudes sur les partenaires de la BULAC, mais il est persuadé que la BULAC doit continuer comme une locomotive et qu'elle sera définitivement incontournable lorsqu'elle existera. Il perçoit un gros déficit de communication sur ce qu'est la BULAC vis-à-vis des chercheurs : pourrait-on aussi orienter le colloque dans cette direction ?

À Londres, la SOAS est à vingt minutes de la British Library, ce qui semble très loin aux chercheurs : Peter Colvin souligne la chance qu'a la BULAC d'être juste à côté de la BNF.

Jan Just Witkam rapporte qu'un projet de construction de bibliothèque orientaliste a échoué à Leyde en raison de la politique visant à intégrer les bibliothèques spécialisées dans les bibliothèques généralistes, ce qui l'a conduit à la démission. Il pense que les chercheurs ne sont néanmoins pas perdants dans cette solution. Il est également convaincu qu'après l'ouverture de la BULAC, les hésitants verront l'intérêt d'y participer.

Gérard Fussman demande quelle est la position des présidents au conseil d'administration de la BULAC. Que ce soit en CA ou hors CA, pour Daniel Renoult, les choses sont exprimées très nettement : l'objectif identitaire des établissements est clair, mais ils veulent tous rester partenaires de la BULAC. Reste à trouver la façon de le faire. Aucun partenaire ne souhaite casser la dynamique du projet, mais ils sont pris dans des logiques contradictoires.

Jean-Louis Bacqué-Grammont est persuadé que le groupe au cœur du projet (BIULO + quelques centres) constitue l'essentiel de ce qui est utile et que les autres collections sont très redondantes. Isabelle Nectoux précise qu'il existe dans chaque bibliothèque de réelles spécificités, mais qu'elles ne prendront leur sens que regroupées.

François Déroche confirme qu'il y a des fonds intéressants, mais fossiles, à l'EPHE, faute de bibliothécaires compétents pour les entretenir.

Gérard Fussman trouverait parfait que seuls les fonds orientalistes de l'EPHE viennent à la BULAC, mais il faudrait que les enseignants concernés déterminent fermement leur position à ce sujet. Il ne sera pas possible de former des orientalistes de valeur s'ils doivent aller se documenter aux quatre coins de Paris.

En conclusion, Éric Meyer revient sur la grande longueur d'avance dont dispose la BULAC :

- elle existera avant tous les autres projets qui ont été évoqués ;
- elle aura une attractivité internationale, notamment dans la perspective de la phase 2, qui devrait offrir un lieu d'accueil aux chercheurs étrangers.

Il lui reste à devenir plus visible (colloque, *newsletter* sur le modèle de celle de Leyde largement diffusée dans tout le monde académique européen...).

### 5. La bibliothèque numérique : rapport au conseil scientifique

Un rapport sur la bibliothèque numérique de la BULAC, rédigé par Raymond Delambre, a été adressé aux membres du conseil scientifique avant la réunion. Ce rapport présente les axes documentaires retenus tant en termes d'abonnements ou d'achat de ressources électroniques qu'en termes de programme de numérisation des ouvrages conservés par les partenaires de la BULAC.

#### Discussion:

Gérard Fussman mentionne l'avis du président de l'Université de Harvard qui déconseille de se lancer dans tout abonnement ou programme de numérisation en raison des coûts exponentiels que cela représente. Pour la même raison la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* se serait désabonnée de l'offre de Springer.



- Cheng Pei propose de fournir à la BULAC la liste des abonnements dont dispose la BNF. Il rappelle également les opérations de numérisation de masse dans lesquelles s'est lancée la BNF, et notamment le corpus *Sinica*.
- Francis Richard signale que la liste d'ouvrages retenue par la BNF comporte des ouvrages mal connus, ce qui peut ouvrir des perspectives nouvelles de recherche.
- Pierre Gonneau souligne l'intérêt d'un projet proposé dans le rapport : la numérisation du répertoire de la Noblesse russe, qui est complet et très utilisé. Il existe aussi des *Russica*, publiés à Pétersbourg au XIX<sup>e</sup> siècle, très difficiles d'accès.
- Daniel Renoult donne l'exemple de *Gallica*, qui a un bien plus grand succès que la BNF ellemême.
- Gérard Fussman suggère de demander, dans le cadre de réseaux internationaux, l'accès réciproque aux données numérisées.
- Dans le contexte d'un partenariat très concret avec l'Allemagne, Cheng Pei rapporte les difficultés à suivre le travail très fin qui est à effectuer sur les listes d'ouvrages à numériser.
- Peter Colvin est d'avis de surveiller de près l'usage des bases de données commerciales et de supprimer les abonnements si les utilisateurs sont trop peu nombreux. Il mentionne les programmes de numérisation des manuscrits arabes et swahilis (avec enregistrement oral complémentaire).
- Concernant les bouquets de ressources électroniques, Éric Seizelet a, comme tous les sinologues et japonologues, une appréciation très favorable : les problèmes de sérieux des prestataires rencontrés il y a quelques années s'atténuent sensiblement, mais les coûts restent hors de portée des budgets des centres de recherche. Il insiste sur la nécessité de bien analyser tout ce à quoi un bouquet donne accès et sur le fait que chaque chercheur n'a pas nécessairement besoin d'un accès individuel. L'une des missions de la BULAC doit aussi être de recenser toutes les ressources en accès libre (ex. des archives japonaises).
- Daniel Renoult approuve cette remarque et cite l'exemple de la base de signets de la BNF, qui est un travail de spécialistes, à mettre à jour en permanence. Il s'agit bien d'une fonction de la bibliothèque numérique.
- Xiaohong Xiao-Planes signale également les archives de Taïwan, accessibles gratuitement sur inscription.
- Aux Pays-Bas, des abonnements sont pris au niveau national. En ce qui concerne les programmes de numérisation, les documents uniques sont traités par leur bibliothèque d'origine, mais l'insatisfaction due à l'océrisation automatique (4 à 5 % d'erreurs) conduit à préférer une saisie manuelle aux Philippines. On préfère assumer le risque de doublonner la numérisation plutôt que de chercher à vérifier ce qui est déjà fait.
- À la SOAS, on met en avant les livres électroniques pour éviter d'acheter en multi-exemplaires pour les étudiants.
- Daniel Renoult et Éric Seizelet confirment que les polycopiés et les cours en ligne se multiplient et que ce doit aussi être une des composantes de la bibliothèque numérique.
- Un autre axe à étudier serait le pay-per-view. Il faudra de toutes façons s'appuyer sur les annuaires LDAP des établissements pour organiser l'accès et la prise en charge des ressources électroniques payantes.
- Daniel Renoult propose que le comité chargé de l'examen des propositions d'acquisition s'appuie sur l'avis des groupes de politique documentaire.

### 6. Projets de conventions de partenariat avec l'INHA et la BDIC



Les projets de convention ont été adressés aux membres du conseil avant la réunion. Francis Richard en rappelle brièvement le contenu : éviter les achats de doublons involontaires, identifier les points forts réciproques, partager des ressources électroniques, partager une expertise technique, préparer des manifestations communes... La demande était très forte de la part de l'INHA et de la BDIC pour mettre au point ces conventions. D'autres sont en préparation (avec la BNF, le MQB...).

Les conventions sont approuvées par le conseil scientifique et seront présentées au prochain conseil d'administration en novembre.

### 7. Point sur la préparation du colloque

Le conseil d'administration s'est prononcé pour une tenue du colloque à l'automne 2008. Les salles ont été réservées à la BNF et à Paris 7.

Un avant-projet de programme a été communiqué au conseil scientifique.

#### Discussion:

- Gérard Fussman propose de resserrer les sujets traités sur la BULAC et l'orientalisme à Paris. Il trouve le titre proposé « Lire et penser au pluriel » trop généraliste.
- Jean-Louis Triaud suggère de ne pas se compromettre dans des petites guerres de chapelle : la BULAC se situe au-delà. Il faut mettre en avant l'ouverture aux sciences sociales, trouver un équilibre entre langues-linguistique et SHS (« studies »).
- Pour Éric Seizelet aussi, la BULAC doit être le sujet du colloque (pourquoi la BULAC, quels services attendus... ?) : les directeurs de laboratoires et les tutelles doivent venir en parler.
- Bernard Hourcade confirme que c'est bien là l'objectif du colloque : dire à quoi sert la BULAC, qu'il ne s'agit pas d'un gadget mais d'un outil important au service de l'enseignement et de la recherche. Mais il n'est pas certain qu'il soit intéressant de demander leur avis aux directeurs des centres.
- Pour Jean-Louis Triaud, les institutions partenaires de la BULAC doivent être représentées par leurs responsables et il faut aussi présenter le mode de fonctionnement et les services qui seront offerts.
- Jean-Louis Bacqué-Grammont rappelle qu'une des idées sous-jacentes est de rapprocher les spécialistes, chacun cultivant une compétence de plus en plus pointue sur un territoire de plus en plus petit. Il serait envisageable de rapprocher les intervenants par paire en leur demandant de communiquer sur des sujets différents, mais avec un point commun.
- Gérard Fussman revient sur le fait que le colloque doit servir à quelque chose, en l'espèce à faire connaître la BULAC, tout en faisant pression pour limiter l'émiettement des équipes. Il serait souhaitable que les sujets soient compréhensibles par des journalistes, afin d'obtenir une bonne médiatisation. Il est favorable à limiter le nombre d'intervenants à une douzaine sur deux jours.
- François Déroche trouve la date bien choisie, notamment par rapport aux décisions qui seront à prendre concernant le déménagement des collections.
- Daniel Renoult pense qu'exposer la façon dont les chercheurs travaillent dans les domaines considérés serait un apport original, ce sont des choses rarement dites de manière organisée. Ce pourrait même être l'occasion d'une interpellation de la bibliothèque par les chercheurs.
- Bernard Hourcade est partant pour faire un exposé méthodologique sur sa manière de travailler. Chacun pourrait en faire autant autour d'une question dont il est spécialiste.
- Eric Meyer retient l'idée du travail sur la méthodologie. Restent à trouver quelques grands noms prêts à se livrer à l'exercice.
- Jean-Louis Triaud aimerait qu'un titre soit trouvé avant que le conseil ne lève la séance. Il propose « Une bibliothèque à l'écoute des mondes ».



La prochaine séance du conseil scientifique est fixée au 6 juin 2008.